

CHEMINS DE FER.

COURSES D'ARRIVEE ET DE DEPART

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE
Express tous les jours... 7:15 a.m.
N. Y. fast mail tous les jours... 8:15 a.m.

QUEEN & CREVIER

ROUTE
No 1 limited... 8:45 a.m.
No 2 Pan American special... 9:10 p.m.

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE
Chicago limited... 8:15 p.m.
Chicago local mail... 10:55 p.m.

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY

ARRIVEE
Vicksburg express... 5:50 p.m.
Bayou Sara Accommodation... 9:00 a.m.

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE
Fort Worth and Hot Springs... 7:30 a.m.
Local... 12:05 p.m.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY

ARRIVEE
Local... 11:30 p.m.
O. and Houston... 8:35 a.m.

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE

ARRIVEE
Dimanche seulement... 7:30 p.m.
Tous les jours excepté dimanche... 8:00 a.m.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

ARRIVEE

Tous les jours excepté dimanche
De Belair et Shell Beach... 9:10 a.m.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

Table listing ship arrivals and departures with columns for ship name, origin, and arrival/departure times.

BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1906.

Table of river traffic with columns for station, arrival, and departure times.

Liste des navires en escale

Table listing ships at port with columns for ship name, origin, and agent.

CHARTRE

De la compagnie dite:

NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY.

JULIN 1905.

ETAT DE LA LOUISIANE

Qu'il soit en ce que les quatorze jours du mois de juin de l'année dernière...

ARTICLE I.

Le nom de ladite corporation sera: 'NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY'.

ARTICLE II.

Le domicile de ladite corporation sera en la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III.

Les objets et fins pour lesquels est fondée cette corporation et la nature des affaires à exploiter...

ARTICLE IV.

Le stock capital de ladite corporation sera de dix millions de dollars.

CHARTRE

De la compagnie dite:

NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY.

JULIN 1905.

ETAT DE LA LOUISIANE

Qu'il soit en ce que les quatorze jours du mois de juin de l'année dernière...

ARTICLE I.

Le nom de ladite corporation sera: 'NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY'.

ARTICLE II.

Le domicile de ladite corporation sera en la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III.

Les objets et fins pour lesquels est fondée cette corporation et la nature des affaires à exploiter...

ARTICLE IV.

Le stock capital de ladite corporation sera de dix millions de dollars.

CHARTRE

De la compagnie dite:

NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY.

JULIN 1905.

ETAT DE LA LOUISIANE

Qu'il soit en ce que les quatorze jours du mois de juin de l'année dernière...

ARTICLE I.

Le nom de ladite corporation sera: 'NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY'.

ARTICLE II.

Le domicile de ladite corporation sera en la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III.

Les objets et fins pour lesquels est fondée cette corporation et la nature des affaires à exploiter...

ARTICLE IV.

Le stock capital de ladite corporation sera de dix millions de dollars.

D. MERCIER'S SONS. Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

C. LAZARD & CO., L'Id. LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux.

INCORPORÉE EN 1856. SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe. Plus de \$71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

F. A. BRUNET, IMPORTATEUR DIRECT HORLOGER BIJOUTIER JOAILLIER. 313 RUE ROYALE.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage. Médaillons de tous dessins en argent et en or.

WM. FRANTZ & CO., JOAILLIERS. 142 RUE CARONDELET.

ASTHME ET CATARRHE GUERIS par les GIGANTS ESPIC. OPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES.

Feuilleton. L'Abéille de la N. O. LE LOUVETEAU GRAND ROMAN INEDIT Par PAUL BERTNAY. QUATRIEME PARTIE. LA LENTE JUSTICE XVII UNE VIEILLE HISTOIRE.

te haletante... comme elle arrivait toujours. Et, avec une volubilité, — ah ! dont j'avais pris l'habitude, — elle me racontait ce qu'elle avait fait...

pas, Paul ? — Mais oui, — fit l'enfant en la regardant d'un singulier regard... — l'anneau s'ouvrait...

avec une tranquillité égale à la leur ? — Anselm, un second regard de Claire à l'enfant l'avait averti...

... Claire, qui croyait en avoir fini avec cette question posée au hasard et à laquelle, si tranquille...

de cette idée : savoir d'où venait ce médaillon... — Et je m'endormais... La logique m'entraînait à des conséquences qui m'épouvantaient...

... Et puis, dans ces moments-là, tout revient... on se rappelle le tout... Voilà que je me souvenais d'une chose... oh ! qui m'avait bien étonné...